

**Conseil communautaire du 5 février 2026 – Plan d'aide et de soutien de Sète agglopôle Méditerranée face à la crise conchylicole –**

**Intervention de Véronique Calueba**

Les annonces faites en faveur de la conchyliculture du bassin de Thau constituent une reconnaissance essentielle de la gravité de la situation et des responsabilités des collectivités. Les moyens mobilisés étaient nécessaires face à l'urgence.

Pour le Département (je prends là ma casquette de conseillère départementale) c'est 500 000€ et l'exonération de la redevance pour les professionnels présents dans les ports départementaux de la lagune de Thau (120 000 euros)

Pour autant, au-delà des mesures immédiates, c'est désormais la confiance qu'il faut restaurer. Les projets de mise à l'abri des coquillages en cas de crise vont dans le bon sens, à condition qu'ils concernent l'ensemble des conchyliculteurs, y compris les plus petites entreprises et qu'ils soient mis en œuvre rapidement. Pour la ville de Sète il nous faut étudier toutes les possibilités foncières mobilisables, afin de proposer des solutions pratiques, proches des lieux de production, et les moins onéreuses possibles pour cette mise à l'abri

Ces dispositifs constituent une réponse de réassurance à court terme. Mais l'avenir de la production repose avant tout sur un étang durablement préservé.

Nous venons de vivre la troisième crise sanitaire majeure en 4 ans. Ces pollutions de la lagune au norovirus ont révélé une réalité que beaucoup connaissent déjà : ce ne sont pas les huîtres qui polluent la lagune, mais un système d'assainissement dépassé. À Sète en particulier, une grande partie du réseau est encore unitaire, mélangeant eaux usées et eaux pluviales. Il suffit d'une précipitation de 24 mm comme le 15 décembre pour que des milliers de mètres cubes d'eaux polluées soient rejetés dans les canaux et la lagune. L'urbanisation excessive et l'imperméabilisation des sols sont les raisons essentielles de la présence des eaux pluviales dans le réseau commun.

Certes des choix d'investissements avaient été faits. On a financé une station d'épuration moderne et high-tech, on n'a pas priorisé les investissements dans la réfection des réseaux d'eaux usées. L'un ne peut pas aller sans l'autre.

Cela expose aujourd'hui notre territoire à des risques sanitaires, environnementaux et économiques à chaque épisode pluvieux.

Résultat : atteinte à la santé publique, fragilisation des conchyliculteurs, perte de confiance des consommateurs et image du territoire abîmée. Pour récupérer une bonne image et une bonne économie cela prendra du temps. La poursuite du Conchylitour par le Département pour mettre en valeur la profession, leurs produits et le territoire c'est bien pour la profession mais cela ne suffira pas.

Protéger l'étang est un impératif absolu. L'annonce de 13 millions d'euros d'investissements dans les réseaux d'assainissement de Sète va dans le bon sens en commençant à traiter le fond du problème.

Mais ces efforts ne seront efficaces que si de nouvelles pressions ne s'ajoutent pas sur les réseaux. Il est temps de geler l'urbanisation le temps nécessaire à la réalisation d'études

complètes permettant d'évaluer ce que peuvent supporter les réseaux d'eaux usées et la station d'épuration. Cela implique de suspendre tout nouveau projet tant que les capacités du système n'auront pas été établies. Cette proposition, formulée lors des échanges avec les professionnels, n'a pas été reprise. On ne parle pas ici d'arrêt définitif mais de suspension et d'adaptation dans l'attente d'un audit.

Enfin, au-delà des exonérations de taxes domaniales, portuaires et liées aux déchets conchyliologiques, les aides financières directes annoncées avec majoration pour les jeunes entreprises restent très en-deçà des pertes subies. Les aides directes et indirectes atteignent 3 millions d'euros, alors qu'en 2022, pour une crise moins longue et moins intense, les pertes avaient déjà été évaluées à 6,5 millions d'euros.

Cette crise sera dure à dépasser en terme économique pour les entreprises, d'image pour le produit et de confiance pour le consommateur. Pour nous, il nous faut être vigilants, ambitieux et se donner les moyens pour voir et agir à long terme. Je le rappelle ici, des zones de pêches ont déjà été déclassées, le temps est venu de décisions fortes mais surtout éclairées. Car aujourd'hui une des grandes leçons de la situation c'est qu'on ne sait pas grand-chose. Et qu'à bien des égards la gestion demeure opaque : assainissement, construction...

Est-ce que oui ou non cette nouvelle STEP traite les norovirus ?

Est-ce que oui ou non on rejette sans arrêt dans le canal de la Peyrade ?

Est-ce que l'émissaire en mer est toujours le mode d'évacuation primaire, il semble qu'il soit utilisé en délestage après le canal de la Peyrade ?

Combien avons-nous remplacé de longueur de réseau unitaire par des réseaux séparatifs ?

A combien de m<sup>3</sup> estimons nous l'écrêtage nécessaire pour éviter des rejets dans le canal ?

On a un problème majeur de santé publique, économique, d'image du territoire et de culture et on a peu d'informations, ça reste opaque. On a besoin d'un audit indépendant, c'est là que le comité des lagunes va analyser pour permettre la prise de décisions par les élus eu égard aux enjeux et aux finances publiques.